

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075858592

N/A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nettoyant pour évacuation Vac Attak™

*1. Identification

Nom du produit : Nettoyant pour évacuation Vac Attak™

Premier® Dental Products Company

1710 Romano Drive

Plymouth Meeting, PA 19462

Téléphone : 610 239-6053 Télécopieur : 610 239-6171

Téléphone en cas d'urgence : 610 239-6000

Utilisation recommandée : Nettoyant pour système d'évacuation

Restrictions d'utilisation : Aucune restriction connue

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



Corrosif

Provoque des lésions oculaires graves.



Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Éléments de l'étiquette

Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Composants de détermination des dangers dans l'étiquetage :

sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique;

métasilicate de disodium

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Système de classification :

Classifications NFPA (échelle de 0 à 4)



Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 1

Classifications HMIS (échelle de 0 à 4)



Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 1

*3. Composition et information sur les ingrédients:

Caractérisation chimique : Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :		
64-02-8	sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique ⚠ Lésions des yeux 1, ⚠ H318; Toxicité aiguë 4, H302	15 à 40 %
497-19-8	carbonate de sodium ⚠ Irritation des yeux 2, H319	15 à 40 %
6834-92-0	métasilicate de disodium ⚠ Brûlures de la peau 1 B, ⚠ H314; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) 3, H335	1 à 5 %

*4. Premiers soins

Description des mesures de premiers soins

Renseignements généraux :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale est donc nécessaire pendant au moins 48 heures après l'accident.

Après une inhalation :

Transporter la personne atteinte à l'air libre et la garder au repos.

Si la victime a de la difficulté à respirer, contacter immédiatement du personnel d'urgence.

Si la victime est inconsciente, la placer de manière stable sur le côté pour la transporter.

Après un contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés. Les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

Après un contact avec les yeux :

Tenir les paupières ouvertes et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante. Puis, consulter un médecin.

Après une ingestion :

Faire boire de grandes quantités d'eau ou de lait à la personne touchée.

Ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets importants, à la fois aigus et retardés : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Indication relative à une consultation médicale immédiate et à l'administration d'un traitement spécifique :

Ce produit contient du carbonate de sodium à de faibles concentrations. Même si aucune complication indésirable n'est attendue, envisager une endoscopie dans tous les cas où une intoxication est suspectée. Effectuer une analyse sanguine pour déterminer si une déshydratation, une acidose ou d'autres déséquilibres électrolytiques sont survenus.

***5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

Moyens d'extinction

Agents d'extinction convenables : Adapter les mesures de lutte contre les incendies à l'environnement.

Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange :

Comme pour la plupart des solides organiques, le risque d'incendie est possible aux températures élevées et au contact d'une source d'ignition. La dispersion des poussières fines dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut créer un risque d'explosion de poussières.

Conseils pour les pompiers

Équipement de protection : Des vêtements protecteurs complets et un appareil de protection respiratoire autonome devraient être portés.

***6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Se reporter à la section 8.

Précautions environnementales : Tenir à l'écart des égouts et des eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage :

Éliminer le matériel contaminé comme des déchets, conformément à la section 13.

Référence à d'autres sections :

Consulter la section 7 pour obtenir des informations sur une manipulation sécuritaire.

Consulter la section 8 pour obtenir des informations sur l'équipement de protection individuelle.

Consulter la section 13 pour obtenir des informations sur l'élimination.

***7. Manipulation et stockage**

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Renseignements sur la protection contre les explosions et les incendies :

Éviter la formation de poussière et neutraliser les sources d'ignition.

Conditions pour un stockage sécuritaire, incompatibilités comprises

Stockage :

Conditions à remplir pour les salles et les récipients de stockage :

Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas stocker dans des récipients d'aluminium, d'acier au carbone, de cuivre, d'alliages de cuivre, de fibre de verre, de laiton, de zinc, de nickel ou galvanisés.

Renseignements sur le stockage dans une installation de stockage commune : Non requis.

Renseignements supplémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du plastique PET, en HDPE ou du même genre pour obtenir un emballage adéquat.

Utilisation(s) finale(s) précise(s) : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

***8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle**

Renseignements supplémentaires sur la conception des systèmes techniques : Sans autre indication, voir la section 7.

Paramètres de contrôle

Composants soumis à des limites d'exposition professionnelle :

Les lignes directrices fédérales suggèrent de traiter le composant de ce produit comme une poussière nuisible étant donné qu'aucune ligne directrice propre au produit n'a été émise pour l'exposition. Particules non autrement réglementées : OSHA (PEL/MPT) : 15 mg/m³ (poussière totale); 5 mg/m³ (fraction respirable)

Renseignements additionnels : Les listes qui étaient valides pendant la création ont été utilisées comme point de départ.

Contrôle de l'exposition

La ventilation doit être adéquate pour maintenir le milieu de travail sous la ou les limites d'exposition indiquées dans la FDS. Lorsque la ventilation mécanique générale ne peut maintenir les concentrations à des niveaux acceptables, on recommande d'utiliser une ventilation par aspiration à la source.

Équipement de protection individuelle :

Mesures de protection générale et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits du tabac.

Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du quart de travail.

Éviter le contact avec la peau.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Équipement de protection respiratoire : Non requis.

Équipement de protection des mains :



Gants de protection.

Les matériaux utilisés pour la fabrication des gants doivent être imperméables et résistants au produit/à la substance/à la préparation. Sélectionner les matériaux des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériaux utilisés pour la fabrication des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement des matériaux, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Temps de pénétration des matériaux utilisés pour la fabrication des gants

Le temps de pénétration exact doit être déterminé et observé par le fabricant des gants protecteurs.

Équipement de protection des yeux :

Rendre une douche de sécurité et une douche oculaire facilement accessibles dans la zone de travail immédiate.

Lunettes de sécurité.

Équipement de protection du corps : Vêtements de travail de protection

***9. Propriétés physiques et chimiques**

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Renseignements généraux

Apparence :

Forme :	Poudre cristalline
Couleur :	Blanc à orangé
Odeur :	Sans odeur notable
Seuil olfactif :	Indéterminé

pH, valeur à 20 °C (68 °F) : 10

Changement d'état :	
Point/intervalle de fusion :	Indéterminé
Point/intervalle d'ébullition :	Indéterminé
Point d'éclair :	Sans objet.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Indéterminée
Température d'ignition :	
Température de décomposition :	Indéterminée
Inflammation spontanée :	Le produit n'est pas sujet à une ignition spontanée.
Danger d'explosion :	Le produit ne risque pas d'exploser.
Limites d'explosibilité :	
Inférieure :	Indéterminée
Supérieure :	Indéterminée
Pression de vapeur :	Sans objet.
Densité :	Indéterminée
Densité relative	Indéterminée.
Densité de vapeur	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Solubilité/miscibilité dans :	
Eau :	> 10 %
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Indéterminé
Viscosité :	
Dynamique :	Sans objet.
Cinématique :	Sans objet.
Teneur en solvant :	
Solvants organiques :	0,0 %
Teneur en solides :	100,0 %
Autres informations	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

***10. Stabilité et réactivité**

Réactivité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique : Le produit est stable dans des conditions normales.

Décomposition thermique/conditions à éviter : Aucune décomposition si utilisé selon les spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues.

Conditions à éviter :

Éviter les oxydants forts, l'aluminium, la chaleur, l'humidité et les autres matières incompatibles comme indiqué ci-dessus.

Matières incompatibles :

Oxydants, bases fortes, cuivre, alliages de cuivre et nickel. Le carbonate de sodium réagit avec le fluor, l'aluminium, le pentoxyde de phosphore, l'acide sulfurique, le zinc, le lithium, l'humidité, l'hydroxyde de calcium et le 2,4,6-trinitrotoluène, et réagit violemment avec les acides pour former du dioxyde de carbone.

Produits de décomposition dangereux :

La combustion peut libérer du monoxyde de carbone ainsi que des oxydes d'azote, de phosphore, de soufre et de sodium.

11. Données toxicologiques*Information sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë :****Effet irritant principal :**

Sur la peau : Irritant pour la peau et les muqueuses.

Sur les yeux : Fortement irritant, présente un risque de lésion grave des yeux.

Information toxicologique supplémentaire :

Le produit présente les risques suivants selon les méthodes de calcul approuvées au niveau interne pour les préparations :

Le carbonate de sodium a fait l'objet d'études de son potentiel mutagène et toxique pour la reproduction.

Nocif

Irritant

Catégories cancérogènes :**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (National Toxicology Program)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

12. Données écologiques**Toxicité**

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Persistance et dégradabilité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans les sols Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Information écologique supplémentaire :**Remarques générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser le produit atteindre la nappe phréatique, un cours d'eau ou le réseau d'égouts. Dangereux pour l'eau potable dès la fuite de petites quantités dans le sol.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

Autres effets indésirables Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13. Données sur l'élimination :*Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de ce produit.

Celui-ci ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques. Ne pas laisser le produit atteindre le réseau d'égouts.

Emballages vides non nettoyés

Recommandation : L'élimination doit se faire conformément aux réglementations officielles.

Agent de nettoyage recommandé : Eau, avec des agents de nettoyage au besoin.

***14. Informations relatives au transport :**

Numéro ONU

DOT, ADR, AND, IATA

Non réglementé

IMDG

Produit non réglementé

Non réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADR, AND, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Classe(s) de risques de transport

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

Produit non réglementé

Groupe d'emballage

DOT, ADR, IMDG, IATA

Produit non réglementé

Dangers environnementaux :

Polluant marin :

Non

Précautions spéciales pour l'utilisateur

Sans objet.

Transporter en vrac conformément à l'annexe II du

MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

« Règlement type » de l'ONU :

-

15. Informations sur la réglementation :

Réglementations/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

SARA

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TSCA (Toxic Substances Control Act) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Proposition 65 :

Produits chimiques connus pour causer le cancer :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour l'appareil reproducteur féminin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour l'appareil reproducteur masculin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour le développement :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégories cancérigènes :

EPA (Environmental Protection Agency)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TLV (Valeurs limites d'exposition établies par l'ACGIH)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Composants de détermination des dangers dans l'étiquetage :

sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique

métasilicate de disodium

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements nationaux :

Le produit est soumis à obligation d'étiquetage selon la version en vigueur de la réglementation sur les substances dangereuses.

Règlements sur le droit d'accès à l'information des États

64-02-8	sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique ⚠ Lésions des yeux 1, H318; ⚠ Toxicité aiguë 4, H302	15 à 40 %
497-19-8	carbonate de sodium ⚠ Irritation des yeux 2, H319	15 à 40 %
6834-92-0	métasilicate de disodium • Brûlures de la peau 1B, H314; ⚠ • Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) 3, H335	1 à 5 %

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres renseignements

Date de révision par Premier : 04.05.2016

Numéro de la révision : 1

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Département des Transports des États-Unis

IATA : Association du transport aérien international

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (une division de l'American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS : Hazardous Materials Identification System (États-Unis)

Tox. aiguë 4 : Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Corrosion cutanée 1B : Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 1B

Irrit. cutanée 2 : Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 2

Lésions des yeux 1 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1

Irrit. oculaire 2 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente.**

FDS rédigée par MSDS Authoring Services www.msdsauthoring.com 877 204-9106

Numéro de fournisseur : 072114

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. Premier Dental Products Company n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document. Premier Dental Products Company invite les personnes recevant cette information à déterminer sa pertinence pour leur application particulière.

051651 Eng Rev6 FR Rev1